LASEP

École fondamentale

BIO 4

2018 - 2019

Calendrier sportif provisoire 2018-2019
Fun-Athletics C3-C4
Promotion Arts Martiaux C1-C2
Réunion du CA du 19 septembre 2018
Réunion du CA du 15 octobre 2018
53e Assemblée générale ordinaire 2019
Écho de la presse

paraît 10 fois par année scolaire imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 48 54 47
ou +352 691 48 55 70

Fax +352 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2018 - 2019

1er trimestre		
Jeudi 18.10.	14e Young Walkers' Day à Dreiborn	C1-C4
Mardi 23.10.	33e Cross National à Diekirch	C1-C4
	Congé de la Toussaint	
Mardi 13.11.	31e Fête de Tennis de Table et	C3-C4
	Promotion de Tennis de Table à Soleuvre	C2-C4
Mardi 20.11.	Butzendag à Frisange	C1-C2
Mardi 27.11.	Butzendag à Hosingen	C1-C2
Jeudi 29.11.	Butzendag à Préizerdaul et à Esch/Alzette	C1-C2
Mardi 18.12.	Football-Indoor à la Coque	C4
	Vacances de Noël	
2e trimestre		
Jeudi 17.1.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Jeudi 24.1.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Mardi 29.1.	Promotion Arts Martiaux à Strassen	C1-C2
Mardi 5.2.	Promotion Arts Martiaux à Strassen	C1-C2
Mardi 12.2.	Fête de Basketball à Bertrange	C3-C4
	Congé de Carnaval	
Jeudi 7.3.	Butzen à la Coque	C1-C2
Mardi 12.3.	Promotion Handball à Esch-Lallange	C3-C4
Jeudi 21.3.	Jeux aquatiques	C1-C4
Mardi 26.3.	Jeux aquatiques	C1-C4
Mardi 2.4.	Fête de Natation	C3-C4
	Vacances de Pâques	
3e trimestre		
Mardi 30.4.	Promotion Danse	C3-C4
Jeudi 16.5.	Inklusioun mam Sporty à la Coque	C1-C4
Mardi 21.5.	Ausdauerlaf ronderëm den Iechternacher Séi	C1-C4
	Congé de la Pentecôte	
Jeudi 13.6.	Fête de Football	C3-C4
Mardi 18.6.	Brevet sportif à la Coque*	à partir de 10 ans
Vendredi 5.7.	Journée des Dirigeants à Dudelange	

* activité supplémentaire

Lors de sa réunion en date du 22 novembre 2018, le CA tient à rappeler que l'horaire fixé au règlement doit être respecté.

Fun-Athletics 2019 an der Coque

en collaboration avec la FLA

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS aux manifestations Fun-Athletics pour les cycles 3 et 4 qui auront lieu

les jeudis 17 et 24 janvier 2019 de 14.00 à 17.15 heures à la Coque.

A. Objectif et public cible

La LASEP organise les manifestations Fun-Athletics afin de promouvoir l'athlétisme en tant que sport de compétition et de loisir. La manifestation est organisée pour les équipes débutants mixtes et scolaires mixtes.

B. Équipes

- Le nombre d'équipes par après-midi est limité à 30 avec en principe un maximum de 4 équipes par association sportive.
- Une association sportive ne peut participer qu'à une seule des deux dates prévues.
- Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 6 à 10 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) participe hors concours.
- Une équipe composée de jeunes athlètes issus de différentes associations sportives participe hors concours.
- Tous les élèves participent aux ateliers Promo-Fun ainsi qu'aux ateliers compétitifs.
- Durant une épreuve aucun changement dans la composition de l'équipe n'est permis, ni pour un premier ni pour un deuxième essai.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants et au plus 2 minimes.
- Une équipe débutants mixte doit être composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 poussins. Ni minime ni scolaire ne peuvent faire partie d'une équipe débutants mixte.
- Si une association sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

C. Organisation et déroulement

- Les équipes arrivent à partir de 13.30 heures.
- **La manifestation commence à 14.00 heures et se termine vers 17.15 heures.**
- Un warm-up commun a lieu à 14.00 heures.

- Sur un total de 11 ateliers, il y a 6 ateliers compétitifs et 5 ateliers « Promo-Fun ».
- Les ateliers commencent à 14.15 heures.
- Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément.
- Chaque équipe doit participer à tous les ateliers. Le déroulement de chaque atelier compétitif est décrit dans le tableau de la page 6 de ce BIO .
- Après 12 minutes, chaque équipe change d'atelier selon le principe de rotation. Les équipes disposent de 2 minutes pour changer d'atelier. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 12 minutes, même si une équipe a terminé son atelier avant les délais.
- La communication du classement final a lieu vers 17.15 heures.

E. Règlement

Règles

Le nombre d'essais par équipe et par atelier est défini à l'avance et communiqué sur place avant l'épreuve. Il ne fait pas l'objet de négociations sur place.

Classement

- Il y a un classement général pour les équipes scolaires mixtes et les équipes débutants mixtes lors de chacune des deux journées sportives.
- Le tableau de la page 6 de ce BIO décrit la façon d'obtenir le résultat de chaque équipe dans les différents ateliers.
- Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points et ainsi de suite.
- La somme des points ainsi obtenus à la fin de chaque épreuve détermine le classement général.
- L'équipe avec le moindre total de points à la fin de toutes les épreuves remporte la victoire finale.

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

Les inscriptions sont à envoyer à partir du 17 décembre 2018 et pour le 11 janvier 2019 au plus tard à l'adresse électronique *inscriptions@lasep.lu* en indiquant:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***les noms de tous les dirigeants***
- ***le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable***
- ***le nombre d'équipes pour chaque catégorie***
- ***le choix de la manifestation (date)***

Fun-Athletics	Ateliers	Déroulement	Evaluation
course	1 Sprint 20 m	Le temps est chronométré. Chaque enfant court individuellement.	Les 5 meilleurs résultats (maximum 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont considérés et additionnés pour obtenir le résultat de l'équipe pour cette épreuve.
saut	2 Saut en longueur	L'élan est limité à 10 mètres. Chaque enfant doit essayer de sauter dans une des zones de réception à partir de la zone d'impulsion.	Des points sont attribués selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte. Les 5 meilleurs résultats (maximum 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont considérés et additionnés pour obtenir le résultat de l'équipe pour cette épreuve.
	3 Saut en hauteur	L'impulsion à une jambe est obligatoire. L'élan est limité à 8 mètres. La hauteur de la barre à franchir est de 80 cm pour la catégorie « débutants » et de 90 cm pour les catégories « scolaires » et « minimes ».	Chaque athlète qui réussit son saut remporte au maximum 1 point pour son équipe. Les 5 sauts réussis/points (maximum 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont considérés pour obtenir le résultat de l'équipe pour cette épreuve.
	4 Haies	Chaque enfant doit parcourir un relais de 6 haies.	Le temps global de l'équipe est divisé par le nombre de membres de l'équipe. Le quotient est multiplié par 10 pour obtenir le résultat de l'équipe pour cette épreuve.
lancer	5 Relais avec un médecine ball	Le but de cet atelier est d'atteindre une distance maximale entre le premier lanceur et le point d'atterrissage de la balle au dernier lancement. Le point d'impact du 1er, 2e, 3e … lanceur définit la position du prochain lanceur. La balle est à lancer à deux mains. Le poids de la balle est de 2kg pour la catégorie « débutants » et de 3kg pour les catégories « scolaires » et « minimes ».	Les résultats de tous les membres de l'équipe sont additionnés. La somme est divisée par le nombre de membres de l'équipe. Le quotient est multiplié par 10 pour obtenir le résultat de l'équipe pour cette épreuve.
épreuve finale	6 Relais 200 m	Les équipes sont placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste. Après le départ commun le premier coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200m) et fait le relais avec le prochain coureur de son équipe sur le tapis avec passage du témoin.	La distance à parcourir se compose de 10 tours. Chaque membre de l'équipe doit courir au moins un tour. Si une équipe a moins de 10 membres, le dirigeant désigne les membres qui courent un deuxième tour. Les minimes ne doivent courir qu'un tour. Les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final.

1

2

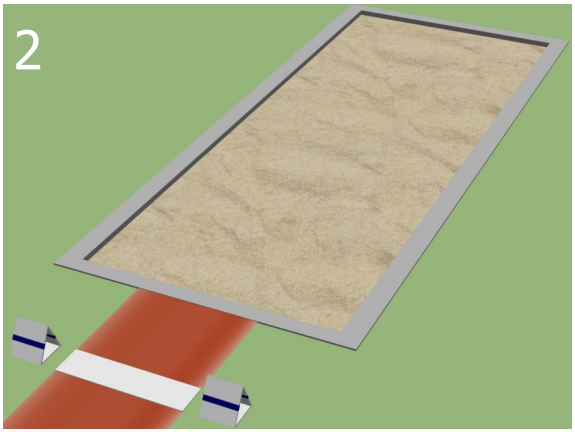
2

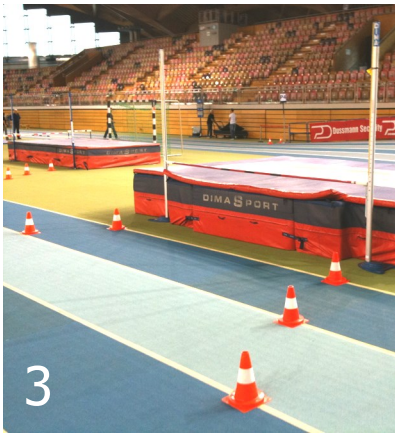
DIMA SPORT
3

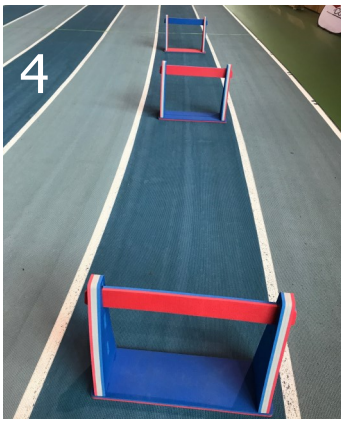
4

5

Promotion Arts Martiaux C1-C2

en collaboration avec la FLAM Karaté

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS aux manifestations « Promotion Arts Martiaux » pour les enfants des cycles 1 **(sans éducation précoce)** et 2 qui auront lieu

le mardi 29 janvier 2019 de 14.00 à 16.30 heures

et le mardi 5 février 2019 de 14.00 à 16.30 heures

au Hall National des Arts Martiaux à Strassen (rue de Reckenthal)

Les enfants devront se présenter obligatoirement en tenue sportive! L'accès aux tatamis n'est permis qu'en chaussettes.

2 séances de 60 minutes pour 80 enfants au maximum par séance

Merci de respecter rigoureusement les horaires suivants:

Rendez-vous pour la 1re séance: 14.00 heures au hall sportif
Activités de la 1re séance de 14.15 à 15.15 heures

Rendez-vous pour la 2e séance: 15.15 heures au hall sportif
Activités de la 2e séance de 15.30 à 16.30 heures

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse inscriptions@lasep.lu
à partir du lundi 7 janvier 2019 - 8h00
et pour le mercredi 23 janvier 2019 au plus tard en indiquant:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***les noms de tous les dirigeants***
- ***le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable***
- ***le nombre de participants du C1.1 et C1.2***
- ***le nombre de participants du C2***
- ***le choix de votre séance***

Extrait du rapport de la réunion du CA de la LASEP
du mercredi, 19 septembre 2018 à Strassen

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Lehnen Max, Leuchter Joëlle, Marx Steve, Müller Jacques, Peters Sally, Rath Marcel, Stoos Carole
Excusées : Resslinger Carole, Wesquet Stéphanie
Assistant : Weis Romain
Invitée : Grethen-Lanter Michèle

0. Présentation du 33e Cross National à Diekirch

33e Cross National	Madame Michèle Grethen-Lanter présente le 33e Cross National à Diekirch qui a lieu comme d'habitude. Des ateliers sportifs et ludiques variés seront offerts. La sonorisation reste à être commandée. L'annonce au BIO sera adaptée au recueil des règlements. Madame Michèle Grethen-Lanter s'occupe de la commande des médailles.

1. Communications du président

Présentation de Monsieur Romain Weis Secrétaire - Trésorier	Monsieur Marcel Rath accueille les membres du Conseil d'Administration, les félicite pour les travaux déjà faits en vue de la rentrée et leur souhaite beaucoup de courage pour l'année scolaire 2018-2019. Il présente Monsieur Romain Weis qui occupe désormais le poste d'assistant au CA. Monsieur Tom Jander reprend le poste de Secrétaire général et Monsieur Steve Kimmel celui du Trésorier général.

2. Informations du secrétariat général

Accident renvoyé	Monsieur Steve Kimmel donne des explications à propos d'une déclaration d'accident renvoyée par l'AAA au secrétariat général de la LASEP. En effet l'accident déclaré est survenu pendant une séance LASEP. Or il ne s'agissait pas d'un dirigeant LASEP.
Validation des formations LASEP - ENEPS - Fédérations sportives	Suite à une communication par e-mail de Madame Fabienne Leukart du MENJE en date du 31 juillet 2018, Monsieur Tom Jander explique le procédé de validation des formations LASEP-ENEPS par le SNJ. Cette démarche est nécessaire afin que les membres du personnel des Maisons Relais puissent faire valoir ces heures de formation dans le cadre de leur tâche professionnelle.
SNE – 20.9.2018	Le jeudi, 20 septembre 2018 à 15.00 heures, une délégation de la LASEP (Monsieur Tom Jander, Monsieur Steve Kimmel et Madame Nicole Kuhn – Di Centa) auront un échange de vue avec les responsables du SNE, ceci suite aux messages véhiculés par l'article concernant la LASEP aux bulletins syndicaux numéro 2 et 4 de l'année 2018.
DVD - De klenge Rettungsschwëmmer	Monsieur Tom Jander présente les ébauches du booklet et de l'illustration du DVD mises en œuvre par Madame Paulette Kauffmann. Le CA approuve la mise en page. Le texte a été adapté et sera envoyé pour avis aux membres du CA.
Brochure 2018-2019	La brochure LASEP sera mise à jour. Le calendrier sportif provisoire s'étendra seulement sur l'année 2018-2019. Ce produit devra être prêt pour les activités du 8 au 10 novembre 2018 (City Concorde)
Décomptes CF du 2e semestre 2017-2018	Le contrôle des décomptes du 2e semestre 2018-2019 a eu lieu le 9 et 10 juillet 2018. Des rectifications ont dû être faites aux décomptes de sept AS. Les subsides ordinaires concernés ont été adaptés et les différences ont été virées.
Réunion AS Diekirch	Une réunion de clarification entre les délégués de la LASEP Monsieur Steve Kimmel, Nicole Kuhn – Di Centa et les responsables de l'AS Diekirch à propos du fonctionnement de l'AS, de la collaboration avec la Maison Relais de Diekirch et de la participation des enfants de l'éducation précoce a eu lieu le 5 juillet 2018.

Eurosportpool - Sportfestival der Großregion 2018 au Lycée Schengen	Une Fête sportive dans le cadre du « Eurosportpool-Sportfestival der Großregion 2018 » aura lieu le 21 septembre 2018 à Perl (D). Les AS de Mondorf-les-Bains (33 enfants), de Remich (14 enfants) et de Remerschen (18 enfants) y seront représentées par des classes entières de leurs écoles respectives.
Tâche ESEB éducateurs/gradués	Suite à un refus d'une demande de décharge LASEP-MENJE pour une éducatrice graduée, une réunion de clarification aura lieu au MENJE le 28 septembre 2018 entre Madame Nicole Kuhn – Di Centa, Monsieur Georges Ney et Madame Francine Vanolst. L'objectif est de faire valoir les séances d'entraînement LASEP dans le cadre des 6 heures hebdomadaires d'ateliers pédagogiques à prester par les éducateurs/gradués de l'ESEB, ceci dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'inclusion.
Maison Relais Grevenmacher	En vue du démarrage de l'AS Grevenmacher, Nicole Kuhn – Di Centa a participé à une réunion de clarification en date du 19 septembre 2018, avec les responsables de la Maison Relais de Grevenmacher (Monsieur Frank Kohl), de Mompach (Madame Sally Peters) et de Rosport (Monsieur Christian Braun). Des solutions pour le transport des enfants de la Maison Relais au lieu des activités sportives op Flohr ont été discutées.
Activités LASEP à Mini-Rosport	Le CA donne unanimement son accord de principe au projet pilote de promotion d'activités sportives de l'AS Mompach au cadre de la Spillstad Mini-Rouspert pendant les deux premières semaines des vacances d'été 2019.

3. Bilan de la Journée des Dirigeants en date du 6 juillet 2018

Journée des Dirigeants à Lorentzweiler	Les membres du CA ont apprécié l'organisation des activités sportives. Pour les prochaines Journées des Dirigeants, il est retenu que les commandes et réservations soient désormais effectuées par le secrétariat général et qu'un bilan sera dressé ensemble avec les responsables de l'AS organisatrice après la manifestation.

4. Information au sujet du Prix Pierre de Coubertin à Lausanne

Prix Pierre de Coubertin	Une délégation de trois lycéens a représenté le Luxembourg du mardi 10 au samedi 14 juillet 2018 à Lausanne au Prix Pierre de Coubertin. Ils étaient accompagnés par Nicole KUHN – DI CENTA du mercredi 11 au vendredi 13 juillet qui ne se montre pas très satisfaite du programme des ateliers pour les élèves, ni du transport sur place.

5. Rentrée 2018-2019 : Nouvelles AS

Nouvelles AS	Les AS Beaufort, Grevenmacher, Rosport, Mondorf – Ecole internationale et Niederanven (re)démarrent leurs activités sportives LASEP pour la rentrée 2018-2019.

6. Réunions pour secrétaires

Réunions pour secrétaires	Les réunions obligatoires pour les secrétaires d'AS ont lieu le mardi, 2 octobre 2018 à 19.00 heures à la Salle polyvalente à Bridel (24, rue de l'École, L-8128 Bridel) et le mercredi, 3 octobre 2018 à 19.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

7. Équipe « Premiers secours »

Premiers secours	Le CA approuve la liste des membres dûment qualifiés de l'équipe « Premiers secours » aux fêtes sportives du calendrier officiel de la LASEP. L'équipe se constitue de Mesdames Flick Josiane, Mauer Regina, Picard Corinne, Schleider Annette, Thill Monique, Christiane Zaccharias-Hansen.

8. Young Walkers' Day à Dreiborn

	Le jeudi, 21 juin 2018, une délégation de la LASEP, un délégué de la FLMP ainsi que les responsables de l'association de marche populaire Muselfrënn Oberdonven et le responsable du site du centre sportif Billek se sont rencontrés

Itinéraire	pour une visite des lieux et ont ficelé l'organisation et le déroulement du Young Walkers' Day 2018. Cependant une incertitude au niveau de l'itinéraire a apparu au mois d'août et reste à être clarifiée avec les responsables de la FLMP et de l'association Muselfrënn.
Sécurité	Steve Marx est chargé de vérifier la sécurité du parcours. La LASEP distribue aux enfants des bouteilles d'eau au départ et des pommes à l'arrivée. Les dirigeants reçoivent des sacs en plastique VALORLUX pour les bouteilles PET. La FLMP prévoit un ravitaillement d'eau en vrac aux parcours.
Ravitaillement	

9. Calendrier des activités de la LASEP 2018-2019 et 2019-2020

29 juin 2018	Steve Marx annonce un changement de date de la promotion de Handball qui reste à confirmer. Il est chargé d'élaborer une ébauche du calendrier sportif pour les années 2019-2020 et 2020-2021 en collaboration avec les membres de la CTS.

10. City Concorde: Stand officiel de la LASEP le 8,9 et 10 novembre 2018

City Concorde	Le choix définitif des ateliers reste à être déterminé. Carole Stoos se renseigne à propos d'un atelier de cirque. Jo Leuchter et Jacques Muller proposent un atelier de danse.

11. Formation LASEP 2018-2019

Bewegung und Sport	Jacques Muller présente la formation « Bewegung und Sport » offerte par le Service des Sports de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elle aura lieu le samedi 20 octobre 2018 de 9.00 à 17.00 heures.
Formation Arts Martiaux FLAM Judo FLAM Karaté	Le Comité du Judo Luxembourgeois propose une formation d'Arts Martiaux en collaboration avec la LASEP pour le vendredi 23 et le samedi 24 novembre 2018. D'ailleurs la FLAM prévoit des activités de promotion Judo et Karaté aux après-midi Butzen, Promotion Arts Martiaux et Inklusioun mam Sporty an der Coque.

12. Divers

Label LASEP	Pour la prochaine Assemblée générale, la distribution des plaquettes « Label LASEP » aux nouvelles AS et des insignes autocollants correspondants à toutes les AS est à prévoir.
Lettre aux communes	Steve Kimmel est chargé d'envoyer aux administrations communales la demande de participation aux frais de transport aux après-midi sportifs LASEP. Une semaine avant l'envoi, la lettre sera envoyée pour information aux secrétaires d'AS.
FLF	Jo Leuchter est désignée nouvelle représentante de la LASEP au sein de la Commission des Jeunes de la FLF.
Prochaines réunions	La prochaine réunion de la CTS aura lieu le 25 septembre à 19.00 heures. La prochaine réunion de la CF aura lieu le 27 septembre à 17.30 heures. Les prochaines réunions du CA auront lieu le 15 octobre et le 22 novembre à 18.30 heures.

Tom Jander
Secrétaire général - LASEP

Extrait du rapport de la réunion du CA de la LASEP du lundi, 15 octobre 2018 à Strassen

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Leuchter Joëlle, Resslinger Carole, Stoos Carole
Excusés : Lehnen Max, Marx Steve, Müller Jacques, Peters Sally, Rath Marcel, Wesquet Stéphanie
Assistant : Weis Romain
Invitée : Haan Simone

0. Présentation du 33e Cross National à Diekirch

31e Fête et Promotion de Tennis de Table	Madame Simone Haan présente la 31e Fête et Promotion de Tennis de Table qui aura lieu à Soleuvre. Le nombre maximal d'enfants qui peuvent participer au tournoi joué en 4 catégories sur 16 tables est limité à 160. 50 enfants peuvent participer sur 5 tables aux activités de la Promotion. Les médailles sont offertes par la FLTT. Monsieur André Hartmann de la FLTT est invité.

1. Communications du président

	Monsieur Marcel Rath étant excusé, Madame Nicole Kuhn – Di Centa accueille les membres du Conseil d'Administration et préside la réunion du Conseil d'Administration.

2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 19 septembre 2018

	Le rapport est approuvé unanimement par les membres du CA.

3. Informations du secrétariat général

Validation des formations LASEP - ENEPS - Fédérations sportives	La formation en date du 30 juin à Mondercange est validée par le SNJ. Les membres du personnel des Maisons Relais peuvent faire valoir ces heures de formation dans le cadre de leur tâche professionnelle. La validation des prochaines formations LASEP sera demandée au fur et à mesure auprès du SNJ. La reconnaissance de cette formation continue comme formation prioritaire dans le cadre de leur tâche professionnelle peut être demandée par les membres du corps enseignant concernés auprès de leur direction régionale.
City Concorde	Les préparatifs pour la présentation de la LASEP en date du 8, 9 et 10 novembre 2018 sont en cours.
Formation « Bewegung und Sport »	Auprès de la LASEP, 21 participants se sont inscrits à la formation « Bewegung und Sport » qui est offerte par le Service des Sports de la Ville d'Esch-sur-Alzette, qui aura lieu le samedi 20 octobre 2018 de 9.00 à 17.00 heures et dont le formateur s'appelle Urs Kronenberg (Dozent für Bewegung und Sport an der Pädagogischen Hochschule des Kantons St.Gallen in Rorschach/Schweiz).
Problèmes juridiques : questions/réponses	La proposition de Monsieur Max Lehnen d'organiser une séance d'information « Problèmes juridiques : questions/réponses » pour les secrétaires et dirigeants d'AS est discutée.
AS Kayl/Maison Relais Kayl	Après une réunion très fructueuse en date du 2 octobre 2018 entre une délégation de la LASEP (Madame Nicole Kuhn – Di Centa et Monsieur Romain Weis) et le responsable de la Maison Relais, il s'avère qu'une collaboration entre l'AS Kayl/Tétange et la Maison Relais de Kayl est fortement souhaitée par la commune et pourra être mise en œuvre sans problème.
Entrevue à Grevenmacher en date du 9 octobre 2018	En vue d'une clarification entre l'AS Grevenmacher et la Maison Relais de Grevenmacher, les membres du secrétariat général Monsieur Tom Jander et Madame Nicole Kuhn – Di Centa soutenus par une délégation de l'AS Bertrange constituée par Mesdames Joëlle Rippinger et Kim Bruck ont participé à une entrevue en date du 9 octobre 2018 en présence du collège échevinal de la

	commune de Grevenmacher, de la présidente d'école de Grevenmacher, du chargé de direction de la Maison Relais de Grevenmacher gérée par ARCUS a.s.b.l. et de la responsable de l'AS Grevenmacher. Le directeur de ARCUS a.s.b.l. s'est excusé. Il a été retenu que: - la commune prend en charge le transport des enfants de la LASEP de la Maison Relais aux installations sportives op Flohr. - la salle de motricité de l'école est trop petite pour la mise en oeuvre d'une séance LASEP. - la LASEP est ouverte à tout dialogue en vue d'une bonne collaboration avec la Maison Relais ARCUS a.s.b.l. sous condition que chaque enfant puisse participer aux activités LASEP (modèle 1).
Incident séance LASEP du 11 octobre 2018	Une plainte contre inconnu a été déposée à la Police Grand-Ducale de Bettembourg suite à l'incident en date du 11 octobre 2018 au terrain de Beach Volley près du hall sportif. Les parents de l'enfant concerné ont été avertis.
Entrevue à la Maison Relais de Bissen	Nicole Kuhn – Di Centa a représenté la LASEP lors d'une entrevue à la Maison Relais de Bissen en date du 12 octobre 2018 en présence de deux conseillers de la Commune de Bissen, du responsable de l'AS Bissen, du chargé de direction de la Maison Relais de Bissen dont le gestionnaire est Elisabeth a.s.b.l. et de Monsieur Rob Thillens du Ministère des Sports. En vue de la mise à disposition du hall sportif pour les séances du C1 et du C2 de la LASEP et en vue d'une bonne collaboration, Monsieur le Ministre des Sports Romain Schneider, lors d'une réunion précédente (8 octobre 2018), a insisté à établir une convention LASEP – Projet « Biisse beweegt sech » dans les meilleurs délais.
AS Préizerdaul	Une collaboration entre l'AS Préizerdaul et la Maison Relais de Préizerdaul est envisagée pour l'année 2019-2020. Une réunion est prévue en date du 24 octobre 2018 en présence du responsable de l'AS de Préizerdaul, du chargé de direction de la Maison Relais de Préizerdaul et de Madame Nicole Kuhn – Di Centa du secrétariat général de la LASEP. Le sujet à traiter lors de cette réunion sera le cadre de référence national sur l'éducation non-formelle de l'enfance et de la jeunesse (CRN).

4. Rapport de la réunion de la CTS du 25 septembre et du 9 octobre 2018

Formation de natation	1) Lors de la réunion de la CTS du 25 septembre : - le Young Walkers' Day, le Cross National, la Fête de Tennis de Table, les journées Butzen et les activités à la surface commerciale City Concorde ont été préparés. La FLAM Judo propose des ateliers aux journées Butzen. - les calendriers sportifs 2019-2020 et 2020-2021 ont été discutés. La date de la Promotion de Handball à Esch-sur-Alzette a changé. Elle aura lieu le mardi 12 mars 2019. - l'idée d'une formation de natation est évoquée. 2) Lors de la réunion de la CTS du 9 octobre : - la Fête de Tennis de Table, les journées Butzen, la Fête de Football Indoor et les activités à la surface commerciale City Concorde ont été organisés. - l'annonce des manifestations Fun-Athletics à la Coque a été finalisée pour pouvoir être diffusée dans le BIO 3. - les suggestions évoquées lors des réunions des secrétaires concernant les calendriers 2019-2020 et 2020-2021 ont été discutées. Il est décidé d'organiser une formation de natation à deux dates différentes en 2019.

5. Rapport de la CF du 27 septembre 2018

Subside extraordinaire « acquisition matériel sportif »	Il est décidé unanimement d'allouer aux AS, qui ont participé pendant l'année scolaire 2017-2018 à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel, un subside extraordinaire libellé « subside extraordinaire - acquisition matériel sportif » calculé suivant un tableau qui reprend le nombre des sorties aux fêtes sportives LASEP effectuées en 2017-2018 par chaque AS. Ce subside parviendra aux AS concernées mi-novembre 2018.

Forfaits bureau exécutif	Les forfaits pour les membres du bureau exécutif ont été adaptés par le Conseil d'Administration sur décision unanime.

6. Entrevue avec le syndicat SNE en date du 20 septembre 2018

Réunions avec le SNE	Le jeudi, 20 septembre 2018, une délégation de la LASEP (Monsieur Tom Jander, Monsieur Steve Kimmel et Madame Nicole Kuhn – Di Centa) a eu un échange de vue avec les responsables du SNE, ceci suite au désaccord du Conseil d'Administration de la LASEP concernant les messages véhiculés dans l'article visant la LASEP aux bulletins syndicaux numéro 2 et 4 de l'année 2018. Il est retenu que l'avis de la LASEP sera sollicité par les responsables du SNE pour toute question concernant la LASEP.

7. Entrevue avec le service EF au MENJE en date du 28 septembre 2018

Tâche ESEB éducateurs/gradués	Suite à un refus d'une demande de décharge LASEP-MENJE pour une éducatrice graduée par un directeur régional, une réunion de clarification a eu lieu au MENJE le 28 septembre 2018 entre Madame Nicole Kuhn – Di Centa, Monsieur Georges Ney et Madame Francine Vanolst. Suite à l'accord de Monsieur le Ministre Claude Meisch en date du 11 octobre 2018, il est retenu que les éducateurs/gradués de l'ESEB sont autorisés de prester les séances d'entraînement LASEP dans le cadre de leur tâche professionnelle avec un maximum de deux heures par semaine.

8. Entrevue avec la direction de ARCUS a.s.b.l. en date du 1er octobre

ARCUS - facturation - gérance AS - horaires - ouverture Maison Relais	Le lundi, 1er octobre 2018, les membres du secrétariat général Monsieur Tom Jander et Madame Nicole Kuhn – Di Centa ont eu une entrevue avec Messieurs Gérard Albers et Thomas Koehl de ARCUS a.s.b.l et Monsieur Christian Braun, responsable des Maisons Relais Rosport et Mompach. Le sujet de cette réunion a été la collaboration entre les Maisons Relais ARCUS et la LASEP en général, ceci à l'exemple de la Maison Relais Mompach. La discussion a tourné autour de la facturation, de la gérance de l'association sportive, des horaires et du fonctionnement de la Maison Relais en général face à son ouverture par rapport à d'autre acteurs au niveau périscolaire.

9. Bilan des réunions des secrétaires (2 et 3 octobre)

Calendriers sportifs provisoires 2019-2020 et 2020-2021 (votes) : Tournoi de Football indoor et outdoor en alternance Date invariée du Cross National	Les réunions pour les secrétaires ont eu lieu le 2 octobre 2018 à Bridel et le 3 octobre 2018 à Strassen. Les sujets principaux étaient les démarches administratives à suivre par les secrétaires, le RGPD et les calendriers sportifs provisoires 2019-2020 et 2020-2021. En ce qui concerne les calendriers sportifs, la date du Cross National ainsi que l'intention d'organiser un seul tournoi de Football par année scolaire à partir de la rentrée 2019 (indoor et outdoor en alternance) ont été discutées. Suite aux votes et aux propositions faites lors de ces réunions, le CA décide d'organiser - un tournoi de Football indoor ou outdoor en alternance par année scolaire à partir de la rentrée 2019 (vote unanime). - de laisser la date du Cross National en octobre (majorité des voix avec une abstention).

10. Publications LASEP (DVD, brochure), mouse-pad et roll-up

Mouse-pad	Les travaux pour la publication du DVD, de la brochure LASEP 2018-2019 et des roll-up sont entamés. Vu le grand succès, le CA décide à l'unanimité de publier un mouse-pad 2018-2019 similaire à celui de l'année 2017-2018.

11. Formation Arts Martiaux FLAM Judo (23 et 24 novembre)

Formation Arts Martiaux FLAM Judo	Le Comité du Judo Luxembourgeois propose une formation d'Arts Martiaux en collaboration avec la LASEP pour le vendredi 23 novembre de 18.00 à 21.00 heures et le samedi 24 novembre 2018 de 8.00 à 17.00 heures à la Coque. À midi un repas sera offert par la FLAM. Cette formation sera certifiée par la LASEP et reconnue

	dans le cadre de la formation initiale LASEP.

12. Divers

FLF	Suite à une communication de Monsieur Erny Decker de la FLF, Madame Joëlle Leuchter, membre du Conseil d'Administration, est la nouvelle représentante de la LASEP au sein de la Commission des Jeunes de la FLF présidée par Monsieur René Kremer.
Brevet sportif 2019	Une date et un lieu pour une édition 2019 de l'organisation du Brevet sportif devront être définis. Monsieur Tom Jander est chargé de contacter la Coque.
Prochaines réunions	La prochaine réunion de la CTS aura lieu le 15 novembre 2018 à 18 heures à Strassen. La prochaine réunion de la CF aura lieu le 14 novembre à 17.45 heures à Strassen. Les prochaines réunions du CA auront lieu le 22 novembre et le 17 décembre à 18.30 heures à Strassen.

Tom Jander
Secrétaire général – LASEP

53e Assemblée générale ordinaire 2019
Save the date!!

Le Président et les membres du Conseil d'Administration ont l'honneur de vous inviter à la 53e Assemblée générale ordinaire de la Ligue qui aura lieu

le jeudi, 28 février 2019
à 17.00 heures

Le lieu exact sera communiqué au prochain BIO.

Es sind nie genug

Die Regierung bemüht sich darum, noch mehr Kinder für den Sport zu begeistern

VON JOE TURMES

Viele Kinder in Luxemburg sind in einem Sportverein, der Lasep oder der Lasel aktiv. Trotzdem gibt es noch Luft nach oben. Die Bemühungen des Sportministeriums sorgen für Diskussionsstoff.

Der Fußball ist nicht überraschend die Nummer eins unter den Sportarten. (FOTO: BEN MAJERUS)

Knapp 39 000 Jugendlizenzen gab es im Jahr 2017 in den Luxemburger Sportverbänden. Dies geht aus der letzten Datenerfassung des Sportministeriums hervor. Einige kleinere Verbände tauchen allerdings noch nicht in der Statistik auf. In der Praxis treiben noch mehr Kinder und Jugendliche Sport: Die Heranwachsenden, die in der Lasep (Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental) beziehungsweise der Lasel (Ligue des associations sportives estudiantines luxembourgeoises) aktiv sind oder mit ihren Eltern laufen oder schwimmen gehen, werden in der Statistik nicht erfasst. Knapp 63 000 Kinder und Jugendliche lebten dem Statec zufolge 2017 im Großherzogtum.

Sportminister Romain Schneider bewertet die Situation mit zwiespältigen Gefühlen: „Es gibt noch Luft nach oben. Einerseits sind in den Verbänden und damit in den Vereinen viele Lizenzen im Umlauf, andererseits existiert aber auch das Gesellschaftsproblem von Übergewicht. Es gibt viele Kinder, die sich nicht genug bewegen, die viel sitzen und dabei dann etwas essen."

Das Sportministerium versucht mit gezielten Projekten und Initiativen wie der Bewegten Schule, bei der Lernen und Bewegen Hand in Hand gehen oder der Subventionierung von Bewegungsräumen in den Maisons Relais gegenzusteuern.

Doch die Vorgehensweise des Sportministeriums stößt nicht überall auf Begeisterung. Nicole Kuhn-Di Centa, Vizepräsidentin der Lasep, wählt deutliche Worte: „Ich denke nicht, dass man künstliche Strukturen wie die Bewegungsräume schaffen muss, um die Kinder in Bewegung zu bringen. Da muss dann wieder geklärt werden, wer diesen Raum wann nutzen darf. In meinen Augen reicht eine Leiter oder ein Tor im Schulhof, damit die Kinder von sich aus ihren Bewegungsdrang ausleben. An der frischen Luft genügen einfache Mittel."

Lasep-Vizepräsident kritisiert das Sportministerium

Kuhn-Di Centa ist der Auffassung, dass das Sportministerium seine Projekte zu stark in Eigenregie und ohne Rücksprache mit der Lasep durchführt. Diese Kritik will Sportminister Schneider allerdings nicht so stehen lassen: „Ich saß noch vor einigen Wochen mit der Lasep zusammen und wir haben uns konstruktiv ausgetauscht."

Die Lasep-Vizepräsidentin weist darauf hin, dass die Zusammenarbeit mit Unterrichtsminister Claude Meisch besser funktioniert. Auch mit den Sportclubs ziehe man an einem Strang. „Es schauen sehr oft Vertreter von Sportclubs bei der Lasep vorbei und helfen mit." Die Lasep braucht viele helfende Hände. „Am Ende des Schuljahres 2017/2018 hatten 6 677 Kinder unter der Leitung von 681 Personen an unseren Aktivitäten teilgenommen. 650 Stunden werden pro Woche abgehalten", betont Kuhn-Di Centa. „Es ist gut, dass Lehrer und Erzieher Aktivitäten der Lasep leiten können. Man muss sich allerdings auch bewusst sein, dass es nicht so einfach ist, eine Sportstunde zu halten. Deshalb greifen wir auch auf Personen zurück, die ein Sportdiplom oder einen Trainerschein in der Tasche haben. Diese können nach einer Schulung auch in den Einsatz."

Im vergangenen Schuljahr war die Lasep in 69 von 102 Gemeinden vertreten. „Wir werden immer wieder von Eltern gefragt, warum wir nicht in dieser oder jener Gemeinde vertreten sind", betont Kuhn-Di Centa. Sie hofft, dass in den kommenden Jahren Aktivitäten in allen Teilen des Landes angeboten werden können.

Die Lasep trete dabei nicht in Konkurrenz zu den Sportvereinen. „Bei uns sind oft Kinder aktiv, die nicht so gerne in einem Verein sind. Es ist aber nicht selten so, dass sie über die Lasep viel Spaß an einer Sportart bekommen und danach in einen Verein eintreten." Der Übergang von der Lasep in der Grundschule zur Lasel in der Sekundarschule funktioniert auch: Im Schuljahr 2017/2018 nahmen 4 604 Schüler an den Aktivitäten der Lasel teil.

Die Lasep und die Lasel können dennoch nur von der Beliebtheit des Fußballs träumen. Der Fußballverband FLF zählte im Jahr 2017 21 745 Jugendlizenzen gefolgt vom Basketball mit 3 066 und dem Turnen mit 2 954.

Meilensteine und Geld für „Blutpass“

LUXEMBURG Reaktionen aus der Sportwelt zum Koalitionsabkommen

Chris Schleimer

Die ersten Reaktionen zum Koalitionsabkommen aus der Sportwelt fallen durchaus positiv aus. Kein Wunder, sollen doch eigentlich alle Bereiche unterstützt werden. Doch bei allem Optimismus raten manche Akteure zur Vorsicht.

Archivbild: Editpress/Isabella Finzi

Die Bewegungserziehung von Kleinkindern soll laut Koalitionsabkommen stärker gefördert werden

Schulsport und Bewegungsförderung:

Nicole Kuhn-Di Centa, Vizepräsidentin der Lasep, ist bekannt dafür, Klartext zu reden und auch nicht mit Kritik zu sparen. Nachdem sie sich mit dem Koalitionsabkommen befasst hat, zeigt sie sich aber vorsichtig optimistisch. „Wenn alles, was in diesem Text steht, auch umgesetzt wird, dann haben wir eigentlich alles erreicht, was wir schon seit Jahren fordern.“

Einen Punkt hebt sie dann besonders hervor. „Unser größtes Problem ist es, die Kinder aus den 'Maisons relais' in die Vereine oder die Lasep zu bekommen. Laut Koalitionsabkommen soll dieses Problem durch die Einführung von Pendelbussen, sogenannten Kindervereinsbussen, gelöst werden. Das wäre ein Meilenstein.“ Auch die Bewegungsförderung von Kleinkindern befürwortet Kuhn-Di Centa, allerdings erinnert sie daran, dass die Wichtigkeit dieser Förderungen seit vielen Jahren bekannt ist.

Bei aller Freude über die positiven Ansatzpunkte im Koalitionsabkommen stellt sich die Vizepräsidentin der Lasep dennoch ein paar Fragen. Zum Beispiel in Zusammenhang mit der Gratis-Kinderbetreuung. „Das ist sicherlich begrüßenswert, doch wenn wir uns das leisten können, wieso müssen die Kinder denn immer noch 25 Euro für die Teilnahme an der Lasep zahlen?“

Kuhn-Di Centa stört sich auch an der Handhabung des Pilotprojektes „Bewegte Schule“, das 2014 eingeführt wurde und in den kommenden Jahren ausgebaut werden soll. „Entweder hat sich ein Pilotprojekt bewährt und es wird dann umgesetzt, oder es hat sich nicht bewährt und wird fallen gelassen. Man kann ein Pilotprojekt aber nicht unendlich lang weiterlaufen lassen.“

Im Großen und Ganzen ist Kuhn-Di Centa aber sehr zufrieden, dass viele ihrer jahrelangen Forderungen es bis ins Koalitionsabkommen geschafft haben. Die Umsetzung in den kommenden fünf Jahren wird sie sehr genau beobachten.

Anti-Doping:

Der Kampf gegen Doping im Sport wird immer umfangreicher. Die luxemburgische Anti-Doping-Agentur (ALAD) muss ab dem kommenden Jahr biologische Pässe für die Sportler einführen. So will es die Welt-Anti-Doping-Agentur WADA. Im biologischen Pass, dem sogenannten „Blutpass“, werden die Blutwerte der Athleten festgehalten, Abweichungen lassen auf Doping schließen und können zu Sperren führen.

Einige Hochleistungssportler verfügen über ihren internationalen Verband bereits über einen biologischen Pass. „Welche Sportler in Zukunft einen biologischen Pass bekommen, steht noch nicht fest“, erklärt Dr. Anik Sax, Generalsekretärin der ALAD.

Fest steht aber, dass diese Maßnahme mit einem großen finanziellen Aufwand verbunden ist. „Es gibt weltweit nur wenige Experten, die einen biologischen Pass richtig auswerten können. Wir werden also auf externe Spezialisten zurückgreifen. So wie wir es bereits für die Laboranalysen machen.“

Sax zeigt sich auch aus dem Grund erfreut darüber, dass das neue Koalitionsabkommen eine finanzielle wie personelle Aufstockung der ALAD vorsieht. „Es ist der Beweis dafür, dass unsere Arbeit anerkannt wird und sich die Politik zugleich bewusst geworden ist, dass wir mehr Mittel brauchen, um unsere Arbeit auch in Zukunft gewissenhaft zu erfüllen“, sagt Sax.

Wissenschaftler werden aber wohl nicht angestellt. „Es ist noch zu früh, um jetzt über konkrete Pläne zu sprechen. Aber ein Bereich, in dem wir in Zukunft noch aktiver werden wollen, ist die Prävention.“

Hochleistungssport:

Das Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) soll laut Koalitionsabkommen in den nächsten Jahren die nötigen Mittel bekommen, um seine Aufgaben erfüllen zu können. LIHPS-Direktor Alwin de Prins freut sich darüber, dass seine Einrichtung explizit im Abkommen erwähnt wird: „Das ist eine große Motivation für uns. Mittlerweile arbeiten wir bereits mit knapp 20 Sportlern zusammen.“

Das LIHPS ist die luxemburgische Variante eines Olympiastützpunktes und erst seit Juni 2018 operationell. Wenn Sportler in bestimmten Bereichen Hilfe benötigen, können sie darauf zurückgreifen. „Momentan sind wir vor allem im Bereich der körperlichen Vorbereitung, der Ernährung und der dualen Karriere aktiv. In naher Zukunft wird auch noch der Bereich Sportpsychologie hinzukommen.“

Für De Prins ist die Unterstützung der Politik von großer Bedeutung. „Nur so können wir unsere Mission erfüllen.“ Das LIHPS besteht momentan aus 2,5 Arbeitsstellen. Auf Dauer sei das ziemlich knapp bemessen, sagt De Prins. Aber laut Koalitionsabkommen sollen dem LIHPS die nötigen Mittel zukommen.

E-Sports: Bei diesem Bereich handelt es sich um mehr als eine Modeerscheinung und die Politik muss sich damit befassen. Das Regierungsabkommen von DP, LSAP und „déi gréng“ sieht eine Evaluierung des E-Sports vor, um einen gesetzlichen Rahmen zu schaffen. Eine lobenswerte Initiative, findet Fabio De Aguiar, Head Manager der Plattform 11F Gaming. „Die Anstrengungen, die in den vergangenen Jahren im Gaming-Bereich unternommen wurden, fangen an, sich bezahlt zu machen.“

Mehrere Politiker haben schon den Kontakt mit De Aguiar gesucht, der auch mit dem Unterrichtsministerium in Verbindung steht. Vor allem müsste der E-Sports-Bereich vom Sportministerium und vom COSL anerkannt werden, um Fördermittel zu erhalten. Auch beim E-Sport bräuchte man optimale Trainingsbedingungen, um sich weiterzuentwickeln. De Aguiar und 11F Gaming sehen das Koalitionsabkommen durchaus positiv. „Wir stehen für jede Art von Gesprächen zur Verfügung.“

1

Wandern durch die Weinberge

500 Kinder beim „Young Walker's Day“ der LASEP

Dreiborn. Bei herrlichem Herbstwetter kannte der von der Ligue des Associations Sportives de l'enseignement fondamental (LASEP) in Zusammenarbeit mit der Fédération luxembourgeoise de la marche populaire (FLMP) organisierte „Young Walker's Day“ einen vollen Erfolg.

Rund 500 begeisterte Grundschüler aus allen Teilen des Landes machten sich auf die vorgegebenen kindergerechten Wanderstrecken durch die malerischen Weinberge rundum das Schulzentrum Billek in Dreiborn. Die LASEP-Verantwortlichen hatte darauf geachtet, dass die Wegstrecken möglichst abwechslungsreich waren mit herrlichen Aussichten und vielerlei spannenden Entdeckungen, natürlich mit ausreichend Zeit zum Spielen und zum Erkunden der Umgebung.

Was für Erwachsene der atemberaubende Blick von der „Wormer Koeppchen“ ist, waren für viele der teilnehmenden Kinder die steilen Abwärtshügel und die zahlreichen abgeschnittenen Weinrebenzweige. Mit vielen neuen Eindrücken im Kopf traten die Kinder anschließend die Heimfahrt an. *c.k.*

Schwungvoll ging es durch die herbstlichen Wingerten. (FOTO: CHARLOT KUHN)

1) Luxemburger Wort 27/10/2018
2) Luxemburger Wort 06/11/2018
3) Luxemburger Wort 23/11/2018
4) Luxemburger Wort 30/11/2018

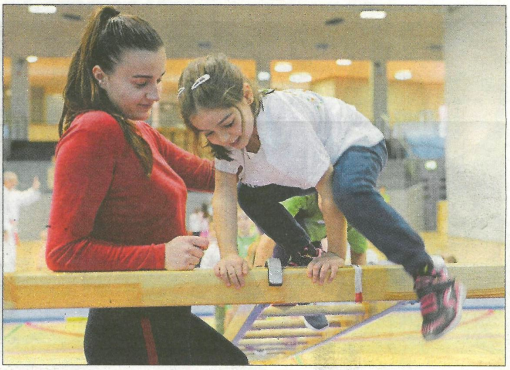

Die LASEP verfolgt das Ziel, die Bewegungsfreudigkeit bereits bei Kindern in der Vorschule und der Früherziehung zu wecken. (FOTO: C. KUHN)

4

Das Geheimnis glücklicher Kinder

Auftakt der „Butzendeeg“ der LASEP

Frisingen. Ein Mangel an Bewegung kann für Kinder zu ernsthaften Problemen führen. Computer, TV & Co. sorgen dafür, dass sich viele Grundschüler kaum noch bewegen, mit negativen Folgen für Gesundheit und Wohlbefinden. Um mehr Aktivität in den kindlichen Alltag zu bringen, versucht die Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental (LASEP), den Kleinkindern aus Vorschule und Früherziehung Freude an der Bewegung zu vermitteln.

Bei der ersten von vier regionalen Veranstaltungen ging es beim „Butzendag“ in der Frisinger Sporthalle daher nicht um „harten“ Sport, sondern um Spaß an Bewegung und Freude am Laufen, Hüpfen, Klettern und Werfen. Zu diesem Zweck hatten die LASEP-Verantwortlichen eine Reihe von Spielateliers entwickelt, mit deren Hilfe sich Koordination, Kraft, Schnelligkeit sowie zahlreiche körperliche Fähigkeiten fördern ließen. Dabei wurden den jungen Teilnehmern kindsgerechte sportliche Aufgaben gestellt, die geradezu zum Mitmachen einluden so dass die Kleinen rund 60 Minuten „am Ball blieben“. In die vier regionalen LASEP-Bewegungsnachmittage in Frisingen, Esch-Lallingen, Park Housen und im Préizerdaul sind mehr als 1 000 Butzen im Alter von drei bis fünf Jahren und über 100 Lehrer und Betreuer aus allen Teilen des Landes eingebunden.

Eine verstärkte Fokussierung auf Früherziehung und Vorschule war von Unterrichtsminister Claude Meisch an die LASEP herangetragen worden, da wissenschaftliche Studien bei Schulanfängern vermehrt Unzulänglichkeiten im Entwicklungsbereich motorischer Leistungen festgestellt haben. *c.k.*

2

Mit Vollgas durch die Herbstlandschaft

600 Grundschüler bei Crosslauf-Meisterschaft der LASEP

Diekirch. Die Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire (LASEP) hatte die 33. Ausgabe ihrer traditionellen Landesmeisterschaften im Cross-Laufen in Zusammenarbeit mit der Gemeinde Diekirch organisiert. Bei angenehmem Herbstwetter gingen 600 Schüler aus 24 verschiedenen Schulen auf die den Altersklassen angepassten Strecken.

Die Einteilung wird nach Jahrgängen vorgenommen und ist optisch entsprechend auf der Startnummer markiert. Zeitnahmen und Klassement erfolgen mittels Computerchip. Die sehr gute Stimmung wirkte wie ein Motivationsschub und machte das Laufevent zu einem freudigen Erlebnis.

Gemäß dem neuen Konzept der LASEP, das einen spielerisch konzipierten Mix aus leistungsorientierten Sportdisziplinen, aber verstärkt auch Bewegungsaktivitäten ohne Leistungsdruck in den Mittelpunkt stellt, hatten die LASEP-Verantwortlichen Michèle Grethen und Danielle Lorang auch mehrere Ateliers mit Anregungen für „bewegte" Abenteuer organisiert. Die Freude an der Bewegung soll bei der LASEP im Vordergrund stehen. Alle jungen Teilnehmer waren begeistert. *c.k.*

■ **www.lasep.lu**

Die kleinen Teilnehmer liefen schnell wie der Wind. (FOTO: CHARLOT KUHN)

3

Das faszinierende Spiel mit dem kleinen Ball

Mehr als 100 Grundschüler beim 31. Dëschtennisfest der LASEP

Zolver. Über 100 Schüler aus den Grundschulen des Landes nahmen am Tischtennis-Turnier der Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire (LASEP) teil. In enger Zusammenarbeit mit dem Tischtennisverband FLTT zeigten sie an 20 Tischen spannende Spiele in den einzelnen Kategorien.

Das LASEP-Projekt Tischtennis im Grundschulalter soll helfen, den Kindern zwischen acht und zwölf Jahren langfristig den Spaß an der Bewegung und am Spiel zu vermitteln. „Die Jugendlichen beschäftigen sich immer mehr sitzend mit den verschiedensten multimedialen Angeboten und bewegen sich immer weniger in ihrer Freizeit", betonten die LASEP-Verantwortliche Simone Haan und der zuständige Turnierkoordinator, Steve Marx.

Aufgrund dessen wurde neben dem eigentlichen Wettbewerbsturnier zeitgleich ein Schnupperkurs für Anfänger im Tischtennis entwickelt, der von den Experten des Landesverbandes FLTT mustergültig betreut wurde. Auch wenn bei den Spielen bis zum letzten Ballwechsel um den Erfolg gekämpft wurde, so hielt Simone Haan den unverkennbaren Spaßfaktor fest.

Die von der FLTT gestifteten Pokale überreichte Verbandspräsident André Hartmann an die Turniersieger bei den Mädchen-Scolaires, Joana Braun aus Mondorf, bei den Débutantes, Zoé Peacock aus Berburg, bei den Jungen-Scolaires, Sam Habscheid aus Böwingen/Attert und bei den Débutants, Razvan Staicu ebenfalls aus Böwingen/Attert.

Charlot Kuhn via mywort.lu

■ **www.lasep.lu**

An den Platten flogen die Bälle umher.

Les partenaires de la LASEP

KONICA MINOLTA

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1 | Fax : 26 380-380
info@ck-online.lu | **www.ck-online.lu**
CK - Groupe Charles Kieffer

GROUPE CK CHARLES KIEFFER

Letz be healthy
Magazine santé 100% luxembourgeois

Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

PIDAL

lalux ASSURANCES

voyages emile weber
éischtklasseg reesen

www.voyages-weber.lu

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000